

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 20 Janvier à 20:00, le Conseil Municipal de Avoise s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur d'AMÉCOURT Antoine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 13/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/01/2025.

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : CHEDET Laurence, DROUIN Valérie, GIGOMAS Jeanine, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, COPHIGNON Alain, DUCLOS Dominique, GOIBEAU Ludovic, MORIN Jean-Louis

Excusés : Mme BORDIN Ingrid (procuration à Mme GIGOMAS Jeanine), M. ROBIN Thierry (procuration à BESNIER Claude)

Absents : M. GOIBEAU Ludovic

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEURTEBISE Sandrine

2025-002 – Piste Piétonne rue Principale - choix de l'entreprise

Monsieur Serge BASNIER, 1er adjoint, présente les différents devis pour la prolongation de la piste piétonne rue Principale.

Vu les besoins pour la prolongation de la piste piétonne,
Vu les devis reçus,
Après examen et analyse des propositions, le devis de l'entreprise HRC-Eurovia d'un montant de 11 806 € HT (soit 14 167,20 € TTC) a été retenu comme étant le plus adapté aux travaux nécessaires,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'accepter le devis de l'entreprise HRC-Eurovia pour la prolongation de la piste piétonne rue Principale, pour un montant total de 11 806 € HT soit 14 167,20 € TTC.
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou ses adjoints à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux et à effectuer toutes les démarches administratives requises pour leur bonne exécution.
- De prévoir l'affectation des crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux dans le budget

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/01/2025

Le Maire
Antoine d'AMÉCOURT

Secrétaire de séance
Mme HEURTEBISE Sandrine



Publication des actes de la commune par publication électronique et par affichage le :

21/01/2025